

Trophée golf

CANAL+ L'OCCITANE
EN PROVENCE

Règlement des épreuves qualificatives

Conditions de participation : Epreuves ouvertes aux joueurs amateurs de nationalité française et étrangère, nés avant le 3 août 1999 (18 ans et plus), licenciés à la Fédération Française de Golf, à jour du certificat médical, abonnés à une offre du Groupe CANAL (n° de licence FFGolf et n° d'abonné Canal obligatoires) et ayant réglé le droit de jeu (80€/personne)

Inscriptions : Sur le site de MyCANAL rubrique CANAL PREMIER RANG du **13 juin au dimanche 9 juillet 2017 inclus**.

Formule : Simple Stableford en Net sur 18 trous sur l'un des 36 Golfs selon les disponibilités (120 joueurs maxi/golf) et selon les règles de la Fédération Française de Golf.

Index : L'index pris en compte sera celui au vendredi 21 juillet 2017. Les index supérieurs à 28.4 seront ramenés à 28.4 maxi (hommes et dames).

Le nombre de joueurs et joueuses est limité à **120 par épreuve**.

Comité d'épreuve : Il sera constitué du Directeur du Golf ou son représentant et d'un représentant de l'Association Sportive du Club organisateur.

Départs : ils seront effectués dans l'ordre croissant des index (du plus petit au plus grand).

Droit de jeu : 80€ par joueur (Membre ou non Membre du golf joué) à régler sur le lien Paybox, reçu par mail au moment de l'inscription et valable 7 jours, toutes les inscriptions devront être réglées avant la date de clôture de paiement (vendredi 14 juillet 2017).

Séries : 2 séries mixte : +n à 14,4 et 14,5 à 28,4

Marques de départs : jaunes pour les Messieurs et rouges pour les Dames

Départage : En cas d'égalité, les joueurs seront départagés en Net sur les 9, 6,3 et dernier trou ; si l'égalité subsiste, le départage s'effectuera sur le 17^{ème}, 16^{ème}, etc.

Voitures : non autorisées sauf sur présentation d'un certificat médical auprès du golf organisateur, selon disponibilité et à charge du joueur.

Qualification pour la Finale : le premier Net de chaque série (mixte) sera qualifié pour la Finale du Trophée Canal L'Occitane en Provence qui se déroulera du vendredi 1^{er} décembre au mardi 5 décembre 2017 sur le golf de Terravista au Brésil : transport aérien depuis Paris, hébergement (en chambre twin) en pension complète et green-fees pris en charge.

La qualification est nominative et ne pourra être ni cédée ni transmise.

Trophée golf

CANAL+ L'OCCITANE
EN PROVENCE

Déroulement du Tournoi

1. LES GOLFS

L'ensemble des golfs répondront aux critères suivants :

- être affilié ou associé à la Fédération Française de Golf,
- être informatisé avec le logiciel fédéral "RMS Golfs",

2. LES PARTICIPANTS

Les Participants doivent répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la Fédération Française de Golf
- être abonné à une offre du Groupe CANAL
- s'être acquitté du « Green fee (droit de jeu) » de 80€ TTC
- être majeur au moment de la participation
- être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition (inclus dans la licence).

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la FFGolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

3. LES INSCRIPTIONS

L'abonné CANAL se rendra sur le site MyCanal rubrique CANAL PREMIER RANG entre le 13/06/2017 – 15h et le 09/07/2017- 23h59. Il lui sera demandé son téléphone et sera recontacté à la suite de son inscription et ce uniquement s'il fait partie des 120 premiers inscrits, afin de confirmer son inscription par le paiement d'un green fee de 80 € TTC.

4. LE COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Il sera constitué du Directeur du Golf ou son représentant et d'un représentant de l'Association Sportive du Golf organisateur.

Toutes les inscriptions seront sujettes à l'approbation du Comité qui se réserve le droit de les accepter ou de les refuser ou, les ayant acceptées, de les refuser sans donner les raisons de sa décision.

Le Comité peut demander à tout joueur de justifier de manière indépendante de son niveau de performance.

Le Comité peut disqualifier tout joueur qui aura donné une fausse information sur son bulletin d'inscription.

En cas d'inscriptions en nombre insuffisant le Comité peut annuler un des golfs. Dans ce cas, le green fee (droit de jeu) sera remboursé à tous les Qualifiés inscrits sur le golf concerné par l'annulation.

5. L'ORGANISATION SPORTIVE

Tableau officiel : Le Golf mettra à disposition un tableau officiel pour y afficher tous les règlements et informations relatifs au Tournoi. La liste des départs sera consultable par les Participants au plus tard la veille (12h00) sur le site de la FFGolf ou le tableau officiel du Golf.

6. FORME DE JEU

L'épreuve se déroulera sur 18 trous en formule stableford.

Inscription : La date limite d'inscription est fixé au 9 juillet 2017 sur le site www.canalpremierrang.fr et limité aux 120 premiers Participants.

Les séries se composeront comme suit : 2 séries mixtes +n à 14,4 et de 14,5 à 28,4. Les index supérieurs à 28,4 seront ramenés à 28,4 maxi.

Le tirage des départs devra se faire du trou n°1, en respectant l'ordre croissant des index, échelonnés toutes les 10 minutes à partir de 7h30.

En cas d'intempérie ou de circonstance exceptionnelle, le Tournoi pourra être suspendu. Le Comité fera le maximum pour reprendre le Tournoi au plus vite et terminer ainsi le tour conventionnel.

S'il n'était pas possible de terminer les 18 trous en une journée, le classement pourrait se faire sur 9 trous.

7. CLASSEMENT :

Le classement du Tournoi est un classement net mixte exclusivement. En cas d'égalité pour la première place pour chaque série à la fin de l'épreuve, les Participants concernés seront départagés en Net sur les 9, 6,3 et dernier trou ; si l'égalité subsiste, le départage s'effectuera sur le 17ème, 16ème, etc.

8. FORFAITS (SCRATCHS)

Aucun remboursement de green fee (droit de jeu) ne sera prévu en cas d'annulation de participation, sauf sur présentation d'un justificatif médical et ce uniquement si l'annulation a été faite avant le 21 juillet 2017 - 23h59 inclus.

9. RESULTATS

Les résultats seront consultables, dans un délai d'une semaine après la clôture du Tournoi, sur le site de la Fédération Française de golf.

11. DIVERS

L'utilisation de voiturette ne sera pas autorisée sur l'ensemble du Tournoi, sauf pour raison médicale avec justificatif.

12. CONTACTS

Si vous rencontrez un problème lors de l'épreuve qualificative, vous pouvez contacter le prestataire de Groupe CANAL+ et l'OCCITANE EN PROVENCE (Kalika) au 01 47 95 18 19 ou 06 07 09 51 75. Un arbitre et leurs équipes se tiennent à votre entière disposition pour répondre à vos questions : Kalika - 2, rue Allouard - 92420 Vaucresson - 01 47 95 18 19 / 06 07 09 51 75 - Mail : ca@kalika.org

Trophée golf

CANAL+ L'OCCITANE
EN PROVENCE

Vous avez ou allez recevoir :

Des Tee Gifts

A distribuer à chacun des participants avant le départ :

Canal Plus :

1 boîte de 3 balles

L'Occitane en Provence :

1 crème visage pour les dames et 1 huile douche (mixte)

1 après rasage pour les messieurs et 1 huile douche (mixte)

Pour la Remise des Prix

Canal Plus :

Trophées (2) pour les vainqueurs des 2 séries (qualifiés pour la finale)

L'Occitane en Provence :

Coffrets L'Occitane en Provence (4) pour les 2^{ème} et 3^{ème} des 2 séries

KALIKA

BERNARD PASCASSIO ORGANISATION